



O.P.H.
Office municipal
HLM de Nanterre

M. Patrick JARRY
Maire de Nanterre
88/118 rue du 8 mai 1945
92000 NANTERRE

Nanterre, le 24 Août 2017

Monsieur le Maire,

Vous-même ainsi que le Président d'Hauts-de-Seine Habitat avez reçu, comme moi, un courrier fin juillet du collectif des amicales et des habitants des Tours Aillaud.

Celui-ci souhaite, tant en saluant la présence de MM Ridolfi et Veneau, que soit renforcée la présence des locataires au sein des différentes instances de l'AMI et du PIA, et en particulier des résidents des tours Aillaud.

Pour notre part, nous comprenons cette proposition qui entre parfaitement dans le cadre de la démarche participative que notre municipalité a toujours voulu promouvoir au sein de notre ville.

Nous savons bien, néanmoins, que ce type d'organisation doit répondre à un certain nombre de normes définies par le Code des Marchés, et ne souhaiterions pas que le travail important entamé depuis plusieurs mois, voire plusieurs années, sur l'avenir du secteur des tours Aillaud soit fragilisé ou remis en cause.

Nous pourrions donc, pour prolonger le courrier du collectif, envisager des actions à mettre en œuvre dès la rentrée, pour ne pas faire perdre de temps à l'ensemble de la démarche : je pense, en particulier, à ce que nous avons organisé ensemble pour le choix des équipes de réalisation de la réhabilitation des Provinces-Françaises ou du « Cœur de Quartier ».

Quelques pistes peuvent être lancées :

- Organisation d'une réunion publique avec l'exposition des différents projets, par exemple dans les locaux du Centre Social P'Arc en Ciel ?
- Si cela est possible, demander aux différentes équipes présélectionnées de venir présenter leurs projets dans un timing prédéfini ?

D'autres propositions peuvent évidemment être envisagées : il me semble en effet que nous aurions grandement besoin de recueillir l'avis des habitants de ce secteur, ne serait-ce que pour nourrir nos propres réflexions, avant de décider de son avenir.

Nous nous tenons à votre disposition pour échanger avec vous sur cette proposition.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations les meilleures.


Marie-Claude GAREL,
Présidente de l'Office